

Fiche d'information Établissement SEVESO seuil haut

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3 pour l'information du public
Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

Nom de l'établissement :	Compagnie Commerciale de Manutention Pétrolière de PAUILLAC						
Adresse de l'établissement :	Z.I. TROMPELOUP boulevard HALIMBOURG 33 250 PAUILLAC						
Activité de l'établissement :	<ul style="list-style-type: none"> • Stockage d'hydrocarbures pour le compte de grossistes, • Distribution d'hydrocarbures par canalisation de transport vers BASSENS ou par camions citernes au départ de CCMP PAUILLAC, • Approvisionnement par navires pétroliers 						
Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre état membre susceptible de subir les effets transfrontaliers d'un accident majeur	Sans objet pour le dépôt CCMP de PAUILLAC						
Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :	<p>Risques liés aux produits (Gazole, fuel domestique, appelés aussi hydrocarbures ou liquides inflammables) :</p> <table border="1" data-bbox="600 1216 1489 1664"> <tr> <td data-bbox="608 1227 746 1373"></td> <td data-bbox="754 1216 1481 1373"> <p>Risques d'explosion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Risques de brûlures • Risques de blessures par surpression ou projection d'éclats </td> </tr> <tr> <td data-bbox="608 1384 746 1507"></td> <td data-bbox="754 1373 1481 1507"> <p>Risques d'incendie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Risques de brûlures • Risques d'asphyxie (consommation de l'oxygène) </td> </tr> <tr> <td data-bbox="608 1518 746 1664"></td> <td data-bbox="754 1507 1481 1664"> <p>Risque d'épandage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Risques de pollution accidentelle de l'environnement </td> </tr> </table> <p>Il n'y a pas d'essence sur le site CCMP de PAUILLAC .</p>		<p>Risques d'explosion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Risques de brûlures • Risques de blessures par surpression ou projection d'éclats 		<p>Risques d'incendie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Risques de brûlures • Risques d'asphyxie (consommation de l'oxygène) 		<p>Risque d'épandage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Risques de pollution accidentelle de l'environnement
	<p>Risques d'explosion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Risques de brûlures • Risques de blessures par surpression ou projection d'éclats 						
	<p>Risques d'incendie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Risques de brûlures • Risques d'asphyxie (consommation de l'oxygène) 						
	<p>Risque d'épandage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Risques de pollution accidentelle de l'environnement 						
Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :	<p>Les principaux types de scénarios redoutés sur le site de PAUILLAC sont :</p> <p><u>Le feu de nappe :</u> Le terme "feu de nappe" décrit un incendie résultant de la combustion d'un épandage de combustible liquide. Les feux de nappe se forment à la suite d'une perte accidentelle de confinement (d'un réservoir ou d'une tuyauterie). On appelle "nappe" la surface recouverte par les hydrocarbures. Dans le cas du dépôt de Pauillac, l'extension de la nappe est limitée soit par des cuvettes de rétention soit par des tranchées pétrolières. Ce phénomène engendre des effets thermiques.</p>						

Le feu de réservoir :

A la suite d'un feu de nappe enveloppant le réservoir, la température est telle, qu'il peut y avoir des vapeurs créées à l'intérieur dudit réservoir ; sous l'effet de cette température, les vapeurs s'enflamment et provoque le feu de réservoir. Ce phénomène engendre des effets thermiques.

Le boil-over couche mince :

Le Boil-Over ou Boilover est un phénomène explosif lié aux incendies d'hydrocarbures. Pour voir apparaître ce phénomène il faut plusieurs conditions simultanées. Il faut tout d'abord qu'il y ait de l'eau dans le fond d'un réservoir qui a pris feu. Cette eau peut être présente dans le bac suite aux précipitations, dans le cadre de la lutte contre un incendie ou pour une autre raison. Du fait de la différence de densité entre l'eau et les hydrocarbures, l'eau étant plus lourde elle s'accumule dans le fond d'un bac. En cas de feu dans le bac et au bout d'un temps assez important, la chaleur dégagée par l'incendie pourra vaporiser l'eau, projetant des gouttelettes d'hydrocarbure enflammées, sous la forme d'une boule de feu. Ce phénomène engendre des effets thermiques.

C'est un phénomène retardé qui survient en général plusieurs heures après le début d'un incendie de réservoir.

L'explosion d'un réservoir :

Le volume libre, d'un réservoir rempli d'hydrocarbure, peut être rempli d'un mélange d'air et de vapeurs d'hydrocarbures sous l'action d'un feu de nappe enveloppant le réservoir par exemple ; ce mélange d'air et de vapeurs sous l'action d'une source d'énergie suffisante (la foudre par exemple) peut réagir violemment : c'est l'explosion du réservoir ; il va alors y avoir la propagation d'une onde de surpression et d'éventuelles projections.

Mesures de maîtrises des risques

Afin de maîtriser et limiter les effets de ces scénarios, les risques sont pris en compte dès la conception des installations et durant leur exploitation par l'application du système de gestion de la sécurité (SGS).

Par ailleurs, toutes les mesures techniques et organisationnelles sont prises pour limiter la présence de source d'ignition sur le site : protection contre la foudre, utilisation de matériel utilisable en ATmosphère EXplosible (ATEX), suppression des risques liés à l'électricité statique ...

Afin de réduire l'intensité des phénomènes ou des pertes de confinement :

- Tous les réservoirs aériens se trouvent dans des rétentions pouvant contenir 50% de la capacité totale de stockage ou 100% de la capacité de stockage la plus importante ; ces rétentions permettent de limiter les surfaces en feu et donc de limiter les distances d'effet des flux thermiques,*
- Les rétentions sont équipées d'un réseau de détecteurs d'hydrocarbures liquides qui permettent une réaction des personnels du dépôt au plus tôt afin de limiter un éventuel épandage dû à une fuite d'un réservoir ou d'une tuyauterie,*
- Tous les réservoirs sont équipés de système d'une mesure de niveau afin de prévenir éventuel débordement,*
- Tous les réservoirs et les rétentions sont équipés de moyens fixes de défense contre l'incendie déclenchés, si besoin est, à distance par des personnels formés et entraînés, afin de ralentir la progression d'un éventuel incendie puis de l'éteindre et limiter ainsi les effets thermiques sur les installations voisines,*
- Enfin les installations sont suivies, contrôlées et testées périodiquement.*